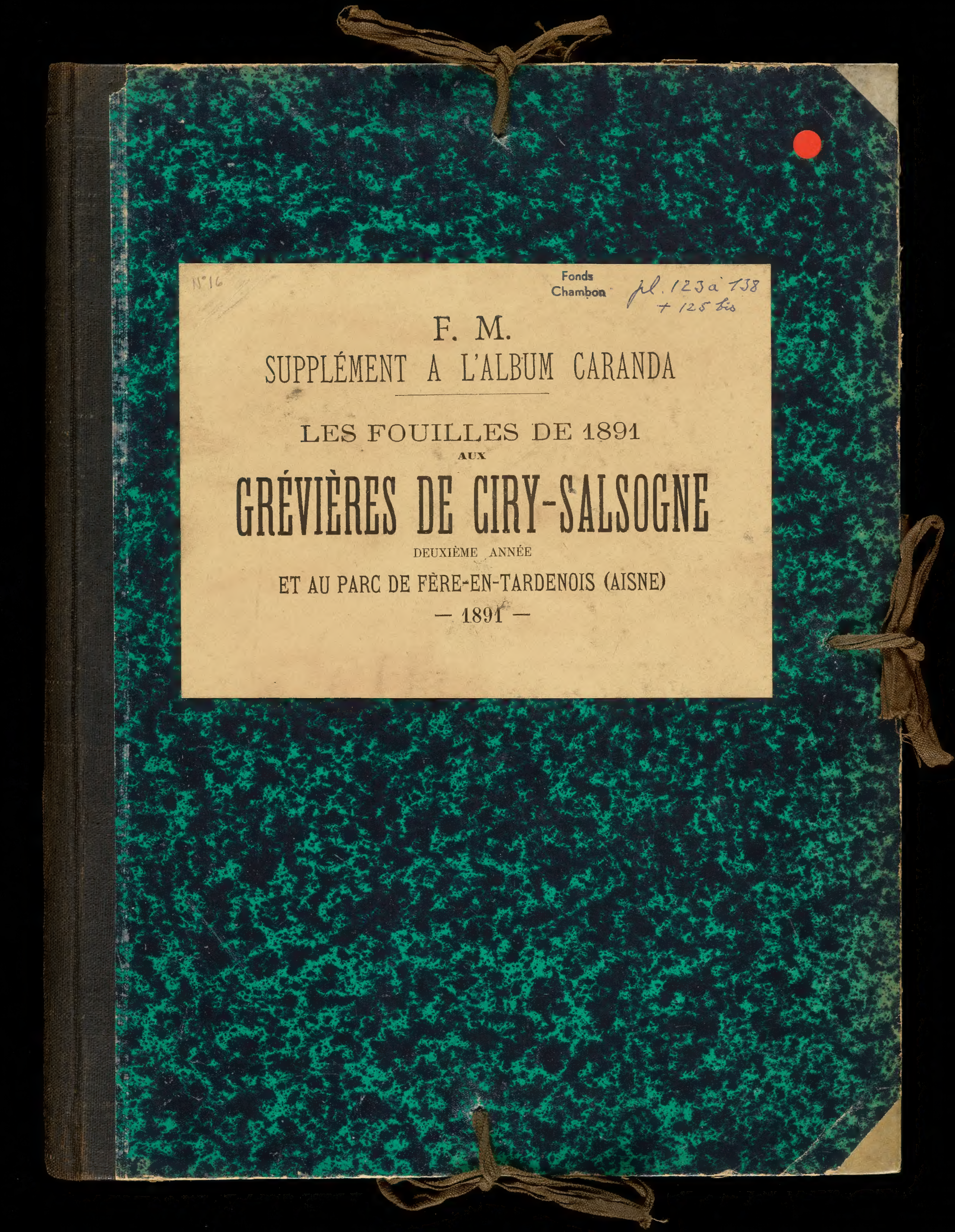
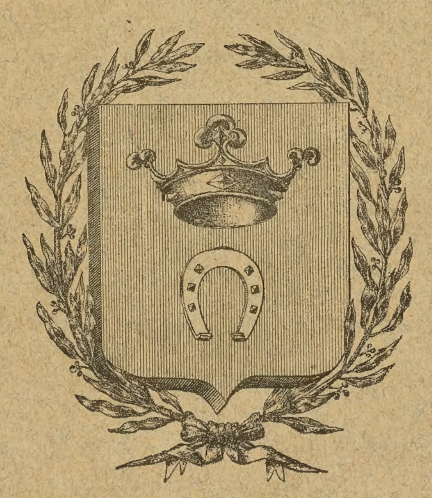


N°16
Fonds Chambon
pl. 123 à 138 + 125 bis
F. M.
SUPPLÉMENT A L'ALBUM CARANDA
LES FOUILLES DE 1891
AUX
GRÉVIÈRES DE CIRY-SALSOGNE
DEUXIÈME ANNÉE
ET AU PARC DE FÈRE-EN-TARDENOIS (AISNE)
— 1891 —



SUPPLÉMENT
A
L'ALBUM CARANDA

LES FOUILLES DE 1891
AUX
GRÉVIÈRES DE CIRY-SALSOGNE
DEUXIÈME ANNÉE
ET DANS LE PARC DE FÈRE-EN-TARDENOIS



SAINT-QUENTIN
Imprimerie Typographique et Lithographique Charles Poette, rue Croix-Belle-Porte, 21

1891

SUPPLÉMENT

A

L'ALBUM CARANDA

LES FOUILLES DE 1891

AUX

GRÉVIÈRES DE CIRY-SALSOGNE

DEUXIÈME ANNÉE

ET DANS LE PARC DE FÈRE-EN-TARDENOIS

EXPLICATION DES PLANCHES

EXTRAITS DU JOURNAL DES FOUILLES

1891

SAINT-QUENTIN

Imprimerie Typographique et Lithographique Charles Poette, rue Croix-Belle-Porte, 21

1891

SUPPLÉMENT A L'ALBUM CARANDA

MOTIFS

Qui nous ont déterminé à donner un Supplément à l'*Album Caranda*

A la fin de l'exercice 1890, les Fouilles de Saint-Audebert étant terminées, au moment où nous allions en offrir le compte-rendu à nos Collègues et Amis, nous avons ressenti, inopinément, que nous étions atteint par la limite d'âge (1) et d'urgence, nous avons décidé la clôture de l'*Album Caranda*.

Mais nous avions pris cette détermination, sans le concours d'un de nos plus puissants auxiliaires, *Le Hasard*, qui ne nous a jamais fait défaut; car c'est bien lui, qui, dans le cours de nos travaux, a été le guide le plus sûr, nous traçant toujours la bonne piste à suivre.

Il ne fut pas alors de notre avis; en voici la preuve. Le 20 Mai 1891, à peine installé dans notre campagne de Fère-en-Tardenois (Aisne), un intelligent bûcheron, le sieur André de Mareuil-en-Dôle, au service de Mme Farre, de la Porte d'Arcy, propriétaire d'une partie de l'ancien parc de Fère, désigné sous le nom de bois de Mensonge, nous prévenait que le jour même, au moment de faire tomber un chêne séculaire, il avait aperçu au bas de l'arbre, à une profondeur de 0m 60 environ, un objet étrange tout à fait anormal et d'un certain volume.

(1) Acte de naissance. — Paris, 1er Juillet 1798.

Nous nous y transportâmes aussitôt, et au milieu de la fosse formée par les nombreuses racines, nous aperçumes un groupe d'Objets antiques, en fer, parfaitement conservés, qui n'étaient autres que des *Harnachements de chevaux*, de forme étrangère au pays.

Le Hasard venait donc, encore une fois, de s'imposer à nous, en mettant au jour des Objets inédits, qui pouvaient intéresser l'histoire du cheval. De sérieuses recherches opérées autour de cet arbre, furent infructueuses et ne firent découvrir aucun autre Objet.

N'était-ce pas protester ainsi contre la clôture de l'Album ? Pouvions-nous, en cette circonstance, nous désintéresser d'une découverte, qui bientôt paraissait assez importante à M. A. Bertrand, pour motiver de sa part une communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres ? Déjà cette question avait donné lieu à certaines controverses parmi nos Confrères, et il nous a semblé, que nous devions chercher à vulgariser la découverte, en la faisant connaître particulièrement aux spécialistes.

A cet effet, nous allons mettre sous leurs yeux, des Planches qui reproduiront fidèlement, en grandeur réelle, les Objets en question et permettront d'en faire de sérieuses études, pour bien déterminer l'attribution de ces Harnachements, ainsi que la région et l'époque dans lesquelles ils étaient en usage. Nous y joindrons aussi les renseignements, *pour ou contre*, qui nous sont parvenus de différents côtés, et qui pourront aider à la solution du problème.

Comme on le voit, c'est par cet incident seul, que nous avons été entraîné, à reprendre en 1891, le travail ordinaire de nos Fouilles, et dès lors à rouvrir l'*Album Caranda*, pour y recevoir de nouvelles reproductions, qui, grâce à d'heureuses découvertes dans le cours de l'exercice, offriront encore certain intérêt.

Maintenant, pour la description des Planches, reportons-nous, aux Procès-Verbaux des Fouilles.

Fère-en-Tardenois.

FRÉDÉRIC MOREAU.

EXPLICATION DES PLANCHES

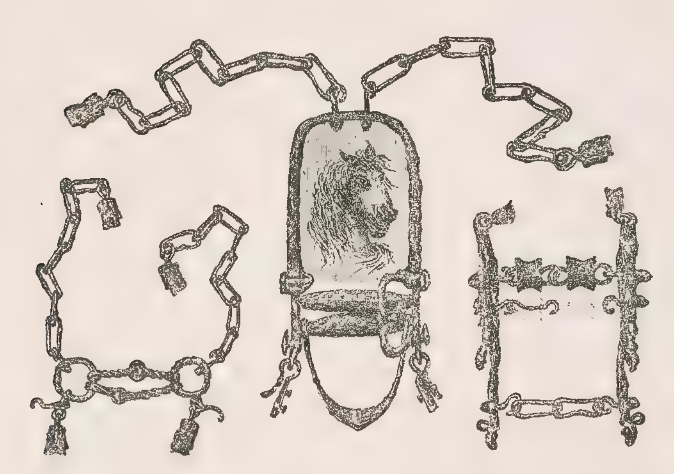


Vue du Château en 1775.

PLANCHE CENT VINGT-TROISIÈME

(NOUVELLE SÉRIE)

ORIGINE ÉTRANGÈRE



HARNACHEMENTS INÉDITS

Curieuse découverte, au pied d'un chêne abattu dans le Parc de Fère-en-Tardenois (Aisne), d'un groupe de six Harnachements en fer, soit Bridon, Filet, Mors de Bride, Freins ou Étriers présentés au 1/3 de leur grandeur réelle sur la Planche 123e.

Ces Objets reproduits aux Planches suivantes, en grandeur réelle, sont à déterminer.

Cette Planche représente six pièces de divers Harnachements inédits, qui, à première vue, parurent être une réunion de deux Mors et de quatre Étriers.

Mais bientôt, on lisait dans le *Journal officiel* du 22 Août 1891, la note suivante :

« A l'Académie des inscriptions et belles lettres, dans la séance du 21 Août, » M. A. Bertrand annonce la découverte par M. Frédéric Moreau, de deux Harnachements » complets en fer, bien conservés, comprenant des Mors et des Étriers, qui seraient, dit-on, » Gaulois.

» M. A. Bertrand, de concert avec M. de Villenoisy et M. Maître, a examiné cette » intéressante découverte. Les Objets sont certainement anciens, de forme inusitée, ne » rappelant aucun des Mors du Moyen-Age, mais encore moins les Mors Romains ou » Gaulois. Un Mors analogue avait été trouvé en Champagne, par M. Morel, qui le quali- » fiait de *Mors asiatique.*

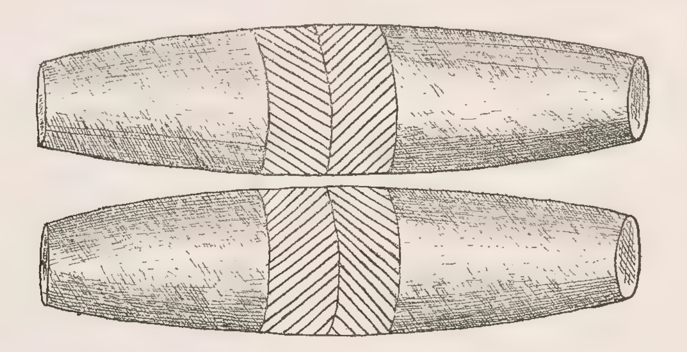
» En ce qui concerne les Étriers, on ne peut guère arriver à une conclusion précise. »

Hâtons-nous de dire que notre découverte, aussitôt connue, avait donné lieu à de curieuses controverses parmi nos Collègues les mieux placés : nous ne sommes pas autorisé à les nommer.

« Les uns y voient un Mors de Bride du type Arabe, qu'un Européen aura rapporté » d'Orient ou d'Afrique. Aura-t-il été assez barbare, disent-ils, pour en faire usage ! »

» D'autres, au contraire, assurent avoir expérimenté ce Mors, sur un fac-simile, construit » exactement d'après l'original ; qu'un cheval, d'une bonne hauteur, a été harnaché, qu'il » s'est tourmenté d'abord, a secoué la tête et mâchonné le Mors qui le gênait et l'impatien- » tait. Mais qu'après une demi-heure, il cessa tout son manège, et redevint calme. »

La plupart avouent cependant *qu'ils ne comprennent pas le double canon* de ces Mors, pas plus que ceux des Mors de Filet, dont nous reproduisons ci-dessous un exemplaire en grandeur réelle.



A ce sujet, un de nos Confrères a cru devoir appeler notre attention sur les Ornements en forme de Chevrons très habilement gravés, sur ces Canons. Ce qui semblerait indiquer, selon lui, que ces pièces n'étaient pas destinées à être enfermées dans la bouche d'un Cheval, mais à être employées à un usage extérieur ?

On n'a pas admis, jusqu'alors, la présence d'Étriers ?

On repousse unanimement la qualification de *Mors asiatique.*

Il y en a même, qui préfèrent dire franchement, ne pas connaître ces Harnachements, que de leur donner le nom de *Mors asiatique*, comme l'a déjà fait M. Morel.

Notre Confrère de la Marne, qui en a eu connaissance, s'est empressé de nous communiquer un rapport, remarquable, du Docteur Charvet, l'un des archéologues les plus distingués de Grenoble. Ce rapport, qui a été lu dans la séance du 9 Janvier 1884, à l'Académie Delphinale, peu de temps après la découverte du Mors en question, est au contraire *des plus favorables à l'appellation de Mors asiatique.*

« Le savant rapporteur a tenu à justifier cette opinion, et il a affirmé positivement » que le Mors de Bride a été découvert à la Cheppe, par un agriculteur abattant un » arbre, sur le bord de la Noblette qui entourait le Camp des Gaulois, où se réfugia » Attila, le 10 Septembre 451, après avoir perdu le quart de son armée, soit plus de cent » mille hommes, composée en grande partie de cavalerie. Que cependant, ce Mors dont » l'origine est contestée a fait partie de l'équipement d'un cheval des Huns, qui a été tué » et enterré sur le champ de bataille, emportant avec lui dans la fosse ce Mors qui est » aujourd'hui un témoignage authentique de son origine asiatique. »

C'est très volontiers que nous reproduisons ces intéressants détails, en les accompagnant même d'un dessin, dont le sujet nous semble offrir une certaine opportunité. Nous le devons à l'obligeante et habile collaboration de M. Michel, de Fère-en-Tardenois.



LES HUNS D'ATTILA

Ce dessin, qui est une réduction du tableau de M. U. Chéca (1), reproduit un émouvant épisode de la bataille sanglante qui s'est livrée dans les plaines Catalauniennes en 451, entre

(1) Exposition de 1891, aux Champs-Élysées.

Attila, à la tête de cinq cent mille hommes, et les troupes réunies d'Aétius, général Romain, de Mérovée, roi des Francs, et de Théodoric, roi des Goths (1).

« Aujourd'hui on repousse, *a priori*, la dénomination de Mors asiatique, en raison de » la trop grande dimension de ces sortes de Mors, pour brider les chevaux de ces lointaines » contrées, qui sont *de taille moyenne, si ce n'est petite.* Cette opinion est celle des Collègues » les plus autorisés. »

» Mais l'habile rapporteur croit avoir prévu cette objection capitale, et y avoir répondu » dans son rapport du 9 Janvier 1884, dont voici un passage :

« Attila, chef ou roi des Huns, peuple barbare, selon l'opinion la plus commune, » d'origine asiatique, et de race Mongolique. Ils menaient la vie nomade, vivaient à cheval, » et campaient sous les tentes. Le cheval kalmouck est de petite taille, il est la caricature » du cheval Persan, rapide, souple et liant; mais sa tête est lourde, fort large, disgracieuse, » il semble que la nature lui a arraché tout ce qui pouvait lui donner grâce et beauté, ne » lui ayant laissé que des os, des tendons et des muscles, tout cela attaché au hasard, mais » animé par une haute et vigoureuse poitrine. Nous n'hésitons pas à choisir ce modèle, » c'est évidemment encore de nos jours le type de la race des chevaux que montaient les » cavaliers Huns, et qui n'est autre que celle des chevaux de Cosaques de l'Ukraine. »

Tels sont les pièces et documents fournis dans le but de légitimer la dénomination de *Mors asiatique*, dont notre excellent Confrère de la Marne a qualifié le sien.

Quant à nous, sans intervenir dans le débat, mais comme possesseur de pièces inédites, qui intéressent l'histoire du cheval; avant de leur donner un nom, nous attendrons que les spécialistes, auxquels nous faisons appel, nous aient positivement éclairé, sur l'origine et la nationalité de ces Harnachements, sur l'époque de leur fabrication, et sur l'usage qui leur était réservé.

Cela nous semble plus prudent.

(1) Bouillet, Dictionnaire d'Histoire et de Géographie, page 127.

PLANCHE CENT VINGT-QUATRIÈME

(NOUVELLE SÉRIE)

ORIGINE ÉTRANGÈRE

Ce curieux Harnachement en fer, qualifié jusqu'alors de Mors asiatique, est dans un état de conservation rare.

Il a été découvert dans le Parc de Fère-en-Tardenois (Aisne), le 20 Mai 1891, au pied d'un chêne, associé à un Bridon de même origine, et à quatre Harnachements en forme d'Étriers, qu'on rencontre pour la première fois. Il est donc à déterminer.

Nous avons fait représenter cette intéressante pièce, en grandeur réelle, vue des deux côtés, de face et de trois quarts, pour permettre aux savants spécialistes, auxquels nous faisons appel, de l'étudier sérieusement, et de nous faire connaître le résultat de leurs recherches. Nous leur en serons reconnaissant.

L'original est déposé : 98, rue de la Victoire, Paris.

PLANCHE CENT VINGT-CINQUIÈME

(NOUVELLE SÉRIE)

ORIGINE ÉTRANGÈRE

Cet Harnachement, inédit, faisait partied'un groupe de quatre autres analogues, des mieux conservés. Nous l'avons également fait représenter en grandeur réelle, vu des deux côtés, de face et de profil, pour en faciliter l'étude aux savants spécialistes, dont nous sollicitons l'avis.

A première vue, ils furent pris pour des Étriers; mais, bientôt on essaya d'en faire des Mors de Bride, sans résultat certain, cependant, car les deux Canons, dont il est composé, semblent s'y opposer. En effet, les plus autorisés *avouent qu'ils ne comprennent pas ces doubles traverses d'embouchure.*

Cette pièce reste donc à déterminer.

PLANCHE CENT VINGT-SIXIÈME

(NOUVELLE SÉRIE)

ORIGINE ÉTRANGÈRE

Bridon ou Filet en fer, rappelant par sa forme, sa dimension et ses deux grands anneaux, certains Mors Gaulois que nous avons rencontrés dans des Sépultures à char, et qui ont été reproduits dans l'*Album Caranda*, à la Planche E, et à celle 124, nouvelle série.

Mais les deux rangées de Canons, où doubles traverses d'embouchure, dont il est garni, semblent s'y opposer.

Cette pièce reste donc aussi à déterminer. Elle faisait partie de la découverte qui a eu lieu dans le Parc de Fère-en-Tardenois (Aisne), le 20 Mai 1891, au pied d'un chêne, associé à un Mors de Bride et à quatre pièces en forme d'Étriers, tous Objets qui semblent être de la même fabrication et de la même époque.

PLANCHE CENT VINGT-SEPTIÈME

(NOUVELLE SÉRIE)

DÉBUTS DE L'AGE DE FER

Cette Planche nous fait assister aux intéressants débuts de l'Age du Fer qui va remplacer le Bronze dans un grand nombre d'industries.

Voyez ce Bracelet, figure 10, encore passé autour des os du bras d'un Gaulois; c'est l'exacte reproduction en fer, des beaux Bracelets en bronze.

Voyez aussi ces charmantes Fibules, figures 7 et 8, dont l'une nous semble inédite; c'est la répétition en fer des légendaires Fibules en bronze, dont le simple et habile mécanisme est encore appliqué, de nos jours, aux Agrafes des nourrices; et pour lesquelles cependant, un industriel fin-de-siècle, vient de prendre un brevet d'invention !

Quant à la Lame en fer, figure 9, elle représente cet Instrument, si répandu à l'Époque du Bronze, sous le nom de Rasoir; on n'en rencontre que dans les anciennes Sépultures.

Remarquez surtout cette Pointe de Flèche à pédoncule, figure 6, que nous n'avions jamais rencontrée qu'en *Silex*, la voici servilement reproduite en fer.

Les Poignards, primitivement en bronze, les Javelots et la Lance, figures 1, 3 et 4, sont convertis en fer.

En un mot, pour la fabrication des Armes et de nombreux Ornements, on renonce au bronze, pour donner la préférence au fer, qui vient de faire son apparition.

M. A. Bertrand, dans son Traité d'Archéologie Celtique et Gauloise, a cru pouvoir établir la vraisemblance des Sépultures Gauloises, du département de la Marne et des Sépultures de Marzabotto, en Italie, à une date qui peut flotter de 300 environ à 250 avant J.-C.

Ces dates, dit-il, sont en rapport parfait avec les événements historiques que tout le monde connait.

Nous n'hésitons pas à appliquer ce document aux Sépultures Gauloises de l'Aisne que nous explorons depuis près de vingt ans, et qui ne cessent de fournir, des Armes, des Ornements, des Bijoux et une nombreuse Poterie, identiques à celles de son voisin, le département de la Marne.

L'importance de ces deux Cimetières en grandit notablement.

PLANCHES 128me, 129me, 130me, 131me, 132me, 133me, 134me, 135me

(NOUVELLE SÉRIE)

POTERIE GAULOISE D'AVANT LA CONQUÊTE

Le nombre des Sépultures Gauloises que nous avons explorées, en 1891, aux Grévières de Ciry-Salsogne (2e année), s'élève à plus de cent.

Nous avons continué à y trouver un riche Mobilier funéraire, principalement composé de Torques, Bracelets et Fibules en bronze, accompagnés de deux cents Vases en terre.

C'est la première fois que nous rencontrons une si intéressante série de *Vases à décors incisés*, dont les motifs, *sobrement rehaussés d'une couleur rouge*, forment une réunion d'Ornements très variés et artistiques.

Nous croyons devoir entrer à leur égard, dans quelques détails.

On sait que dès le début de l'Age du Fer, les Gaulois excellaient déjà dans l'art de la Céramique, qui, à cette époque, prenait un grand développement en Gaule. La fabrication des Vases en bronze avait cessé ; elle venait d'être généralement remplacée par les Vases en terre. Le département de l'Aisne s'était largement associé à ce mouvement de l'industrie, et on cite, particulièrement, parmi ses produits, les Vases à décors incisés avec Ornements de couleur rouge et blanche ; mais on ajoute qu'ils sont très rares. En effet, M. Salomon-Reinach, dans son savant Catalogue du Musée de Saint-Germain, n'en signale que fort peu : « Quelques-uns, dit-il, en assez petit nombre, dans le département de la Marne, présentent » des décorations peintes en blanc et en rouge. »

Nous même, dans le cours de nos longs travaux, nous n'avons rencontré que de très rares spécimens de cette catégorie, et encore étaient-ils d'une conservation insuffisante pour être reproduits.

On peut donc juger de la satisfaction que nous avons éprouvée, en découvrant pour la première fois, dans les Grévières de Ciry-Salsogne, une série aussi intéressante et aussi rare de ces Vases à Ornements incisés avec couleur rouge. Le nombre que nous possédons, nous permet d'en faire, en quelque sorte, *une Exposition* dans le Supplément à l'Album Caranda.

Non-seulement la couleur était relativement bien conservée, en tout cas indiscutable, après plus de vingt siècles d'enfouissement ; mais c'était toujours sur des Vases de grandes dimensions, de formes variées et distinguées, sortant du type ordinaire, dit à Carène, que nous les rencontrions dans nos Fouilles de Ciry-Salsogne. Cependant citons en un magni-

fique, de forme Carène, qui se fait remarquer, autant par sa belle conservation, que par l'élégance de sa forme et sa dimension extraordinaire. Ce sera le géant de notre Céramique : il porte : Hauteur. . . . 0m 55.

Ouverture. . . 0m 49.

Au plus large. 0m 62.

Il a suffi d'un léger frottement de brosse pour raviver la couleur rouge, qu'un de nos amis, chimiste distingué, définit comme étant *rouge cinabre*.

Cette Planche 128me, Nouvelle Série, reproduit un beau et grand Vase en argile, d'une couverte brune, lustrée, habilement façonnée en forme de Cornet : sa hauteur est de 0m 45 et son ouverture de 0m 33. Il est décoré de doubles losanges, en couleur rouge qui contournent gracieusement la panse du Vase, entre deux larges Cordons de la même couleur. Il a été trouvé le 10 Juin dans la Sépulture d'un Gaulois, avec un magnifique Torque en bronze reproduit Planche 139, Nouvelle Série.

Tous ces Vases à décors incisés, remarquables par l'élégance de leur forme, de leurs décorations et leur bon état de conservation, semblent sortir de la même fabrique. Ils ont été découverts dans les mêmes conditions, c'est-à-dire dans des Sépultures Gauloises, des Grévières de Ciry-Salsogne, les corps inhumés en pleine terre, à 0m 60 seulement de profondeur, orientés, la tête à l'Ouest, les pieds à l'Est, associés à des Torques, à des Bracelets et à des Fibules en bronze.

Ces Vases étaient généralement placés vers la tête du sujet : leur voisinage du sol les avait exposés au choc de la charrue et aux désordres qui en sont la conséquence ; mais façonnés d'une excellente terre, ils ont pu être très habilement restaurés.

Cette légende peut également s'appliquer, dans tous ses détails aux différents Vases à décors incisés avec couleur rouge, reproduits aux Planches 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134 et 135, Nouvelle Série, dont l'origine est la même, et qui ont été trouvés dans des conditions identiques, associés à des Torques, à des Bracelets et à des Fibules en bronze, représentés Planches 136 et 137 de l'Album.

Les Armes y étaient très rares et consistaient en Poignards, Lances et Javelots, reproduits, en partie, Planche 127 de l'Album.

On voit au bas de la Planche 135 une très curieuse réunion de fragments de Poterie quadrillée, qui faisait partie du groupe de Vases reproduits sur cette même Planche. L'artiste potier y a fait preuve d'une certaine habileté dans l'agencement des nombreux et bizarres Ornements dont le Vase est couvert. Ce n'est point un travail au pointillé, et on dirait presque une gravure au burin ou au poinçon ?

Il est regrettable de n'avoir pas recueilli ce Vase en entier, et c'est un nouveau grief à imputer à la charrue.

PLANCHE CENT TRENTE-SIXIÈME

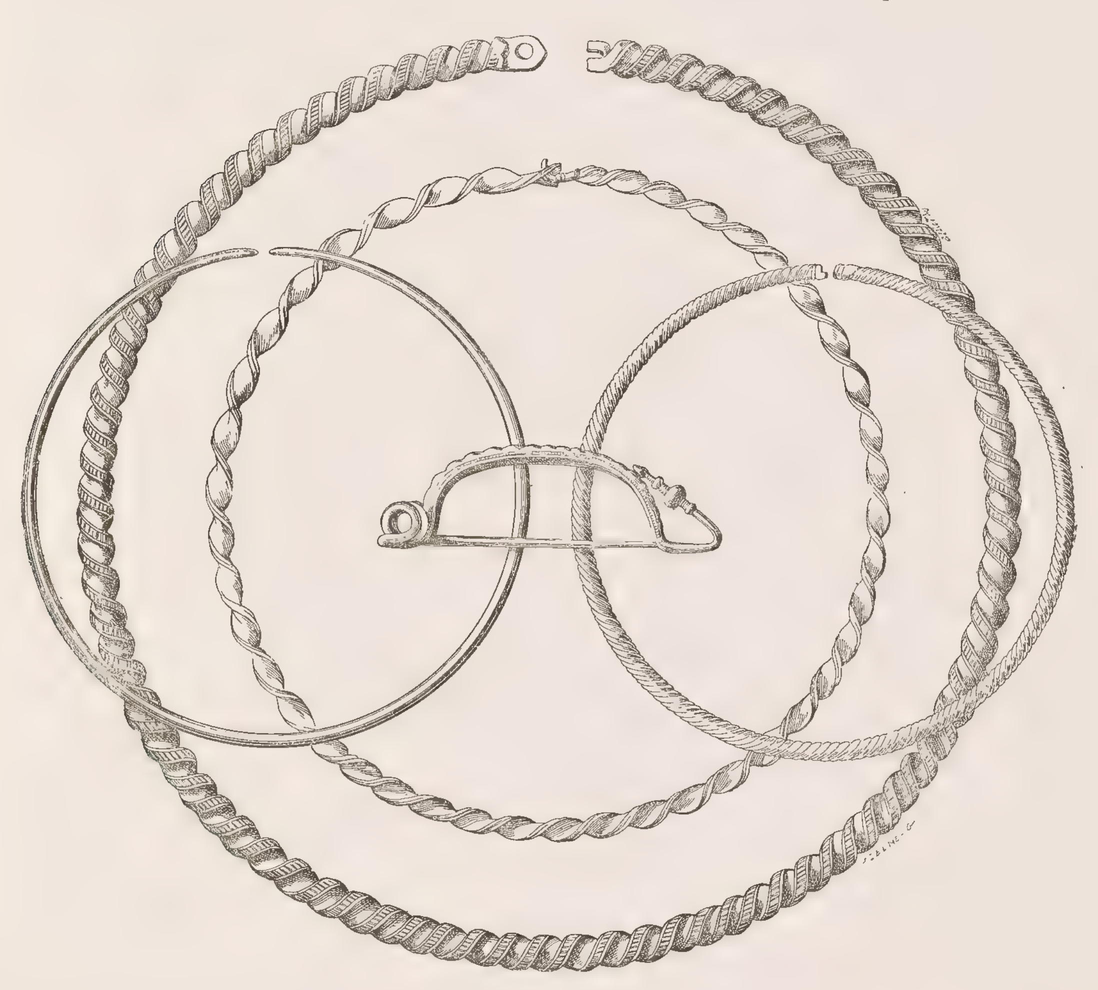
(NOUVELLE SÉRIE)

Sépultures Gauloises des Grévières de Ciry-Salsogne

TORQUES, BRACELETS & FIBULES EN BRONZE

Nous avons continué l'intéressante visite commencée l'an dernier au Cimetière de Ciry-Salsogne, dont un quartier était spécialement affecté aux Sépultures des femmes. Elle nous réservait une rare et riche série de Torques, de Bracelets et de Fibules en bronze de diverses formes et dimensions comme le représente le dessin ci-dessous.

En peu de jours, le Mobilier funéraire que nous rencontrions, enrichissait notre Collection de trente Torques, de quarante-six Bracelets, de dix Fibules et de deux Boucles d'oreilles tous ornements d'une rare conservation et d'un travail tout à fait remarquable.



Les Sépultures des hommes, séparées de celles des femmes, et peu nombreuses, ne contenaient que quelques Poignards, des Lances et Javelots, représentés Planche 127.

Les résultats obtenus cette année ayant été la continuation de ceux décrits dans le fascicule de 1890, nous n'aurons rien à ajouter aux premiers renseignements que nous avons fournis et dont voici un résumé :

Les Grévières de Ciry-Salsogne avaient donné asile à une population assez nombreuse, et sédentaire, de Gaulois d'avant la conquête; leur Mobilier funéraire a offert une série remarquable de Torques et Bracelets en bronze et une réunion de plus de cent cinquante grands Vases en terre, la plupart à ornements incisés, agrémentés d'une couleur rouge.

Les Planches 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134 et 135 en fournissent de très interressants spécimens.

Légende de la Planche 136

Fig. 1, Magnifique Torque à torsades en bronze de 0m 22 de diamètre.

Fig. 2, Elégant Torque en bronze.

Fig. 3, Autre Torque en bronze.

Fig. 4, Bracelet en bronze.

Fig. 5, Fibules en bronze.

Fig. 6, Anneaux et Perles saillantes en bronze.

Fig. 7, Petite Boucle d'oreille en bronze.

Fig. 8, Ressort de Fibule.

Ces divers Ornements composaient de remarquables Parures portées par d'élégantes Gauloises.

PLANCHE CENT TRENTE-SEPTIÈME

(NOUVELLE SÉRIE)

Sépultures Gauloises des Grévières de Ciry-Salsogne

TORQUES & BRACELETS

Fig. 1, Torques à torsades en bronze.

Fig. 2, Bracelets à torsades en bronze.

Ces élégants Torques et Bracelets ont été trouvés au cou et aux bras de jeunes Gauloises, dont les Ossements étaient bien conservés.

PLANCHE CENT TRENTE-HUITIÈME

(NOUVELLE SÉRIE)

Incinérations Gallo-Romaines de Celles-sur-Aisne

POTERIE GALLO-ROMAINE

Les quelques Incinérations que nous avons explorées, cette année, à Celles-sur-Aisne, ont, en général, offert de grandes difficultés. Il a fallu s'ouvrir des tranchées dans des terres fortes, et les poursuivre jusqu'à une profondeur de deux mètres, sans jamais être certain que le résultat répondrait aux efforts d'un travail long et pénible.

Cependant, voici plusieurs cas d'Incinération qui nous fournissent, au dernier moment, de curieux Objets d'antiquité, qui semblent justifier leur admission dans l'*Album Caranda.*

Hâtons-nous donc de leur donner satisfaction et citons entre autres :

Fig. 1, Élégant Vase en terre rouge, orné d'une Guirlande lancéolée en relief.

Figres 2, Fragments de Poterie avec figure.

Fig. 3, Élégante Fibule en bronze, des mieux conservées.

Fig. 4, Crochet de Suspension en bronze.

Fig. 5, Obole à Caron, en argent. *Julia Mamaea, née à Emèze en Syrie — Morte en 235 après J.-C. — Sur la face : Julia Augusta — Au revers : Vénus.*

Figres 6, Ornements en bronze que nous croyons Gaulois.

Figres 7, Petites pointes de Flèches, en silex.

Fig. 8, Perle en verre, à laquelle l'action du feu, dans l'Incinération, a donné des reflets remarquables.

Fig. 9, Vase minuscule orné de Chevrons.

Fig. 10, Jouet d'enfant : Poupée.

Fig. 11, Autre Jouet d'enfant : Coq sur son perchoir.

Fig. 12, Fragment d'un Ornement en chloro-mélanite garni d'un trou de suspension, dont le forage est remarquable.

« Selon de Caumont, page 587 de son Abécédaire Gallo-Romain, toutes les Figurines
» antiques que l'on rencontre dans les Incinérations Gallo-Romaines, n'étaient pas destinées
» à reproduire l'image des divinités. On moulait, comme on le fait de nos jours, un grand
» nombre de Sujets profanes, de Caricatures, de Jouets d'enfants, etc. Parmi ces derniers,

» on peut citer des *espèces de Poupées, des figures d'Oiseaux, d'Animaux divers, de Béliers,* » *de Sangliers, ces Hochets qui ont été trouvés dans tant de localités diverses* et qui se » composent d'un petit globe en terre cuite, renfermant des cailloux libres et produisant » l'effet d'un Grelot. »

L'usage de déposer des Jouets dans les tombes d'enfant, ainsi que nous venons de le constater, existait en Gaule dès les I[er] et II[e] siècles de notre ère. Ce fait s'est reproduit d'âge en âge, jusqu'à nos jours, non pas comme étant dû à une fantaisie du moment, mais bien à un sentiment plus élevé, l'expression d'une vive douleur, soulagée par la foi et l'espérance.

Aujourd'hui (lendemain de la Toussaint de 1891), il nous est permis de faire ces réflexions sur un fait, dont nous retrouvons la preuve, dans le récit attendrissant, que les journaux viennent de faire, de leur « *visite dans les Cimetières de Paris.* Ils citent entre » autres (1) la tombe d'une petite Chilienne, sur laquelle est gravé son nom :

» LUCIE

» puis les premiers vers de la magnifique lamentation de Donizetti :

» O MA LUCIE !

» Elle est couverte de fleurs fraîches, et d'une quantité de *petites Poupées*, les unes ayant » appartenu à l'enfant, et encore habillées à la mode d'il y a quelques années ; les autres, » apportées récemment, comme si la pauvre petite devait jouer encore avec elles. »

Comme on le voit, les Incinérations de Celles-sur-Aisne, méritaient une mention particulière. Elles ont donné lieu à une intéressante communication. Les différents Objets d'antiquité, de formes et de destinations si variées, s'y trouvaient mêlées à des Ossements incinérés, à des pièces dites *Oboles à Caron*, et à de nombreux fragments de Vases, qui ont imposé une restauration ausssi complète que difficile.

Fère-en-Tardenois, 3 Novembre 1891.

F. M.

---

(1) Le *Gaulois*, lundi 2 Novembre 1891.

POTERIE GALLO-ROMAINE

Les Marques de Fabrique

Voyez plus bas, cet élégant petit bougeoir en terre blanche, si mince et si fragile, qui est reproduit à demi-grandeur.

Eh bien ! nous l'avons recueilli intact, tel qu'il figurait, il y a seize cents ans, dans la cérémonie funèbre, d'une Incinération Gallo-Romaine, que nous avons explorée le 11 Août 1891, au Cimetière de Celles-sur-Aisne.

Il se trouvait à 1m 75 de profondeur, au milieu d'un amalgame d'Os incinérés et de Poteries brisées ; il était entouré d'un nuage de charbons brûlés et d'une couche de suie épaisse qui le protégeaient, et en ont, sans doute, assuré la conservation.

On voit dans le Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines, par Ch. Daremberg et Ed. Saglio, que ces pièces sont très rares, en raison de leur fragilité ; nous en avons successivement recueilli quatre exemplaires au Cimetière de Celles-sur-Aisne.



Cette Incinération, renfermait aussi de nombreux fragments de Vases en terre rouge, dont cinq ont pu être habilement restaurés ; dans le fond de l'un d'eux, on lit très distinctement la marque REGVLIM.

Schuermans, dans ses *Sigles figulins*, reproduit trois fois cette marque à la page 222.

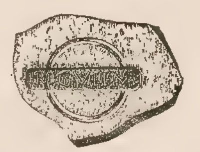
Sous le nº 4645 : REGVLI . M Londres, ROACH-SMITH, R. L., 104.

— 4646 : REGVLI M (E *arc.*), Allier, TUDOT, 72.

Et comme le nôtre 4647 : REGVLIM. Mus. de Bruxelles, Catal. JUSTE, 186.

BB. 4, HAGEMANS, 443. Vérifié REGVLI (MANVS) (S renv.)

Il y a donc intérêt à rapporter une quatrième marque de ce nom de fabricant, en faisant remarquer, ainsi qu'on pourra s'en convaincre à la vue du dessin ci-après, qu'il s'agit d'un seul nom composé de sept lettres sans interponction.



Plusieurs autres fonds de Vases en terre rouge, dite *Samienne*, portaient aussi la marque de leurs fabricants. Nous avons eu occasion de les mettre sous les yeux de M. Pilloy, qui, avec son obligeance ordinaire, après étude minutieuse et comparaison avec Schuermans, a bien voulu nous faire connaître son opinion dans les termes suivants :

« Deux sont complets. — Sur l'un on lit : BOVDVS F (écit) cette marque est aussi connue, on la trouve sans l'F terminal, dans l'ouvrage de Schuermans, à la page 66 (nº 856). Le Vase provenait de Mayence, mais le nom était disposé en cercle, tandis que dans la marque de Celles-sur-Aisne, il est sur une seule ligne droite.

« Sous le nº 857, nous voyons la marque complète BOVDVS F, sur un fond de vase du Musée de Bruxelles.

« Aux environs de Cologne on a trouvé BOVDVSFEC et BOVDVS FEC (nºs 858-859).

« Puis : BOVDVS. FEC à Nimègue (nº 860) ; BOVDV (ti) VS (fe) C, à Voorburg (nº 861).

« Sur autre fond de Vase, la marque est aussi bien complète, mais la lecture soulève quelques difficultés.

« La première lettre est incontestablement un D et la seconde un I, mais les autres caractères ne sont constitués que par des traits verticaux, généralement renflés au milieu et se terminant, haut et bas, par des pointes dont l'inflexion, pour former des lettres, est très peu sensible. On peut assurément traduire l'inscription de différentes manières. C'est ce qui explique que dans Schuermans on trouve tant de marques diverses qui commencent par la syllabe DI.

« Je soupçonne que la marque 1914 DIIXLNVI (trouvée à Bavay et considérée comme inédite) n'était pas mieux venue que celle dont je m'occupe.

« Celle de Limoges (nº 1915) DIMIONO, s'en rapprocherait plus, mais il y manque un trait pour former un égal nombre de jambages de lettres.

« Nous voyons ensuite :

DIMIS FE (1916) Steinsfurt.

DIVIIRIC (1939) Tongres et Liége.

DIVIXCII (1942) Le Chatelet.

DIVIXI (1943) Londres.

DIVIXII (1944) Le Chatelet.

DIVIX (s) INO (1945) France.

DIVIXTI (1946) Richborough.

DIVIXTI. M (1947) Tours.

DIVIXTVL (1948) Londres.

DIVVRC (1949) Xanten (etc., etc.)

« En considérant l'incorrection des caractères de la marque de Celles-sur-Aisne, il est donc permis de penser que ces divers noms proviennent en majeure partie de mauvaises lectures, c'est pourquoi j'ai pensé qu'il était aussi utile de la reproduire afin de permettre aux savants épigraphistes d'y rechercher le véritable nom.



« Les incinérations ont donné plusieurs oboles à Caron, parmi lesquelles cinq moyens bronzes.

« Le premier est à l'effigie d'Auguste, au revers de l'autel de Lyon, avec la légende ROMETAVG.

« Le deuxième est de Néron. Tête laurée à droite; légende : NERO CLAVD CAESAR AVG GERMANI PP. Revers : Victoire s'envolant, tenant un Globe à la hauteur du buste, sur lequel on lit : S. P. Q. R. A droite et à gauche S. C.

« Le troisième est un Hadrien. Tête laurée à droite; légende : HADRIANUS AUGVSTUS. Revers : Génie debout, à droite tenant une couronne de la main gauche. Légende : COS III. S. C.

« Le quatrième fruste est de l'empereur Trajan.

« Enfin le cinquième fruste est de l'empereur Claude Ier. Au revers : l'Abondance debout à gauche, tient dans son bras gauche une corne d'abondance, le bras droit est tourné vers la terre. Légende illisible. »

RAPPEL DE LA STATISTIQUE DE NOS FOUILLES

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE

Pendant les dix-neuf années, de 1873 à 1891 inclusivement

LOCALITÉS EXPLORÉES	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS MODES DE SÉPULTURES	Nombre des Sépultures
CARANDA	Dolmen. — Sépultures Gauloises, Romaines et Franques .	2.601
SABLONNIÈRE	Mixte. — id. id. id. id.	2.346
ARCY-Ste-RESTITUE	Mixte. — id. id. id. id.	3.450
TRUGNY	Sépultures Gauloises et Gallo-Romaines	100
BRENY	Incinérations Gallo-Romaines et Sépultures Franques . .	1.650
ARMENTIÈRES	Sépultures Gauloises, Gallo-Romaines et Franques . . .	911
CHOUY	id. id. id. id.	300
AIGUISY	Sépultures Franques	215
NAMPTEUIL-S-MURET	Sépultures Gallo-Romaines	927
VILLA D'ANCY (1886)	Incinérations. — Sépultures Gallo-Romaines et Franques.	731
VILLA D'ANCY (1887)	id. id. id. id.	269
CHASSEMY (1888)	Sépultures Gauloises, Gallo-Romaines et Franques . . .	323
CHASSEMY (1889) et CYS-LA-COMMUNE	Sépultures Gauloises, Gallo-Romaines et Franques . . .	506
SAINT-AUDEBERT et CIRY-SALSOGNE	Incinérations Gallo-Romaines. — Sépultures Franques. — Sépultures Gauloises d'avant la conquête.	210
CIRY-SALSOGNE 2e Année et CELLES-SUR-AISNE et le PARC DE FÈRE-EN-TARDENOIS	Sépultures Gauloises d'avant la conquête. — Incinérations Gallo-Romaines	156
	Sous un arbre en pleine terre	1
		14.696

Nombre des Nécropoles visitées — DIX-HUIT.

Nombre des Sépultures explorées — QUATORZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE.

RAPPEL DU TABLEAU

DES

PLANCHES DE L'ALBUM CARANDA

DE 1873 A 1891 INCLUSIVEMENT

PROVENANCES et NÉCROPOLES	LETTRES ET CHIFFRES adoptés pour chaque série	NOMBRE des PLANCHES
Caranda	De 1 à XLVI	46
Sablonnière	De A à J	10
Arcy-Sainte-Restitue . .	De K à O	5
Trugny	De P à V	7
Breny	De 1 à 11 (Nouvelle Série)	11
Armentières (1881) . . .	De 12 à 22	11
Armentières (1882) . . .	De 23 à 33	11
Chouy	De 34 à 41	8
Aiguisy	De 42 à 50	9
Nampteuil-Sous-Muret . .	50bis, 51, 51bis, 52, 52bis, 53, 53bis, 54, 55, 56, 57 . .	11
Villa d'Ancy (1886) . . .	De 58 à 68	11
Villa d'Ancy (1887) Nécropole et Ancien Vicus.	De 69 à 80	12
Nouvelles Fouilles de Chassemy (1888) . . .	De 81 à 97	17
Chassemy (2me année) et Cys-la-Commune	De 98 à 109	12
St-Audebert 1890 et Grévières de Ciry-Salsogne.	De 110, 111, 112, 113, 113bis, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122	14
Grévières de Ciry-Salsogne (2e année), Celles-sur-Aisne, et le Parc de Fère-en-Tardenois . .	De 123 à 138	16
		211

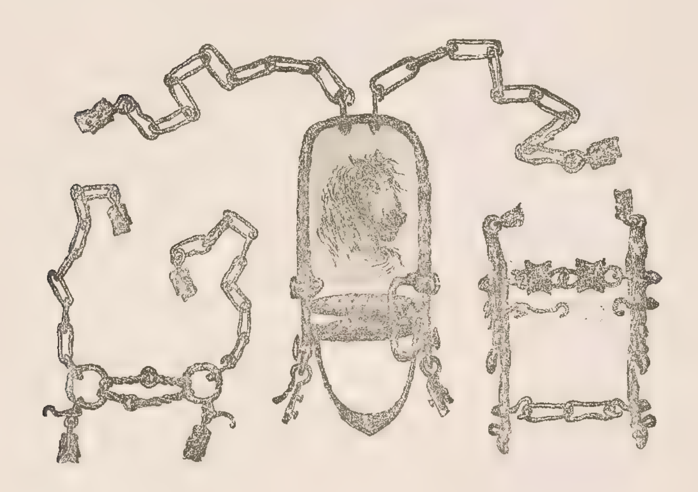
DEUX CENT ONZE PLANCHES dont treize doubles.

Saint-Quentin. — Imprimerie Typogr aphique et Lithographique Ch. POETTE, rue Croix-Belle-Porte, 21.

UN DERNIER MOT

Sur les Harnachements de forme inusitée

DÉCOUVERTS DANS LE PARC DE FÈRE-EN-TARDENOIS



Au moment où allait paraître notre Supplément de l'*Album Caranda*, nous apprenions, indirectement, que vers 1875, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon -sur-Saône, avait dû consigner dans ses Procès-Verbaux, la découverte d'un MORS DE BRIDE, de forme inusitée, exactement semblable aux Harnachements que nous avons recueillis dans le Parc de Fère-en-Tardenois (Aisne).

On y trouve la description suivante que nous nous empressons d'adapter, sans réserve, à celui de nos Harnachements reproduits en grandeur réelle, Planche 125, Nouvelle Série, car ils sont similaires dans les plus petits détails.

« Le Mors signalé dans les Archives de Châlon -sur-Saône, a été trouvé à Étrigny
» (Saône-et-Loire), sous la fondation d'une Tour antique. *Il est de fer, présente une cons-*
» *truction tout à fait savante. L'embouchure n'est pas brisée, elle consiste en deux Canons*
» *parallèles, tous les deux à roulette. Au Canon supérieur se rattache une Bride, de fer*
» *aussi, qui devait remplir l'office de Gourmette. Les branches sont articulées et disposées*
» *pour l'attache de doubles rênes.*

» De ce que cette pièce est conçue dans un système approchant de celui des Mors
» africains, l'auteur du rapport, que nous citons, le regretté M. Chevrier, correspondant du

» Ministère de l'Instruction publique, fut tenté d'y voir la dépouille du Cheval d'un
» Sarrasin du VIIIe siècle, ou tout au moins d'un Chevalier ayant fait le voyage d'outre-
» mer? »

Tel est l'intéressant document qui nous a paru offrir assez d'opportunité, pour motiver sa transcription textuelle, à la suite du récit que nous venions de faire de la découverte dans le département de l'Aisne, de semblables Harnachements de forme inusitée et inédits jusqu'alors.

Si cependant on se reporte aux détails minutieux, tellement exacts, qui précèdent, on est forcé de reconnaître que les Mors de Bride trouvés à Étrigny (Saône-et-Loire), comme ceux du Parc de Fère-en-Tardenois (Aisne), ont dû être forgés dans le même atelier : qu'ils ont été conçus dans un système de Harnachement, tout à fait spécial, et commun à chacun d'eux; que leur service a dû avoir certaine durée, comme semble l'indiquer la restauration grossière de plusieurs mailles de fer, à la suite d'un long usage.

On remarquera aussi que par une curieuse coïncidence, les Mors de Bride en question, ont été découverts dans les mêmes conditions ; l'un dans la fondation d'une *Tour antique*, l'autre dans les dépendances du *Château de Fère-en-Tardenois*, dont les remarquables ruines ont su, comme nos Harnachements, résister aux injures du temps !

Paris, Mars 1892.

F. M.



1892

Enquête

Sur l'origine des Harnachements de forme inusitée, découverts dans le Parc de Fère en Tardenois (Aisne) le 22 Mai 1891

Résultat de notre Enquête
sur l'origine des Harnachements découverts dans le parc de Fère-en-Tardenois (Aisne.)

Nous allions clore notre enquête, sans que les Spécialistes auxquels nous avions fait appel, en France et à l'Etranger, aient pu déterminer nos harnachements.

Mais le hasard vient de nous mettre, spontanément sur la piste, d'un Mors de bride semblable au nôtre, qu'on signale au Musée de Châlon-sur-Saône.

Cette circonstance va nous permettre d'indiquer les différentes phases de l'enquête.

1° Nous avons dit que les spécialistes les plus autorisés de France, de Belgique, d'Italie, de Londres, d'Athènes et de Moscou, nous avaient unanimement répondu qu'ils ne connaissaient pas ces harnachements, de forme inusitée, qu'ils voyaient pour la première fois.

2° On n'a pas oublié que M. A. Bertrand, membre de l'Institut et Conservateur du Musée de St Germain, dans une intéressante communication qu'il faisait à l'Académie des inscriptions et belles lettres, sur notre découverte concluait en ces termes:

« Les objets sont incontestablement anciens,
« de forme inusitée, ne rappelant aucun des
« mors du Moyen âge, mais encore moins
« les mors Romains ou Gaulois. » Un mors analogue avait été trouvé en Champagne par Mr Morel, qui le qualifiait de mors Asiatique

---

3° Comme nous l'annoncions plus haut, le Musée de Châlon-sur-Saône possède un analogue, reproduit pl. 125bis, IIe série, qui est inscrit, sous le N° 207, avec la mention: Mors
« de cheval en fer, provenant des Sarrasins,
« trouvé à Etrigny (Saône & Loire) en 1874, dans
« la fondation d'une tour du XVIe Siècle

4° M le Colonel Robert à la vue de nos harnachements, n'a pas hésité un seul instant à affirmer, que ce sont des mors de bride du Type Arabe que des Européens auront rapportés d'Orient ou d'Afrique.

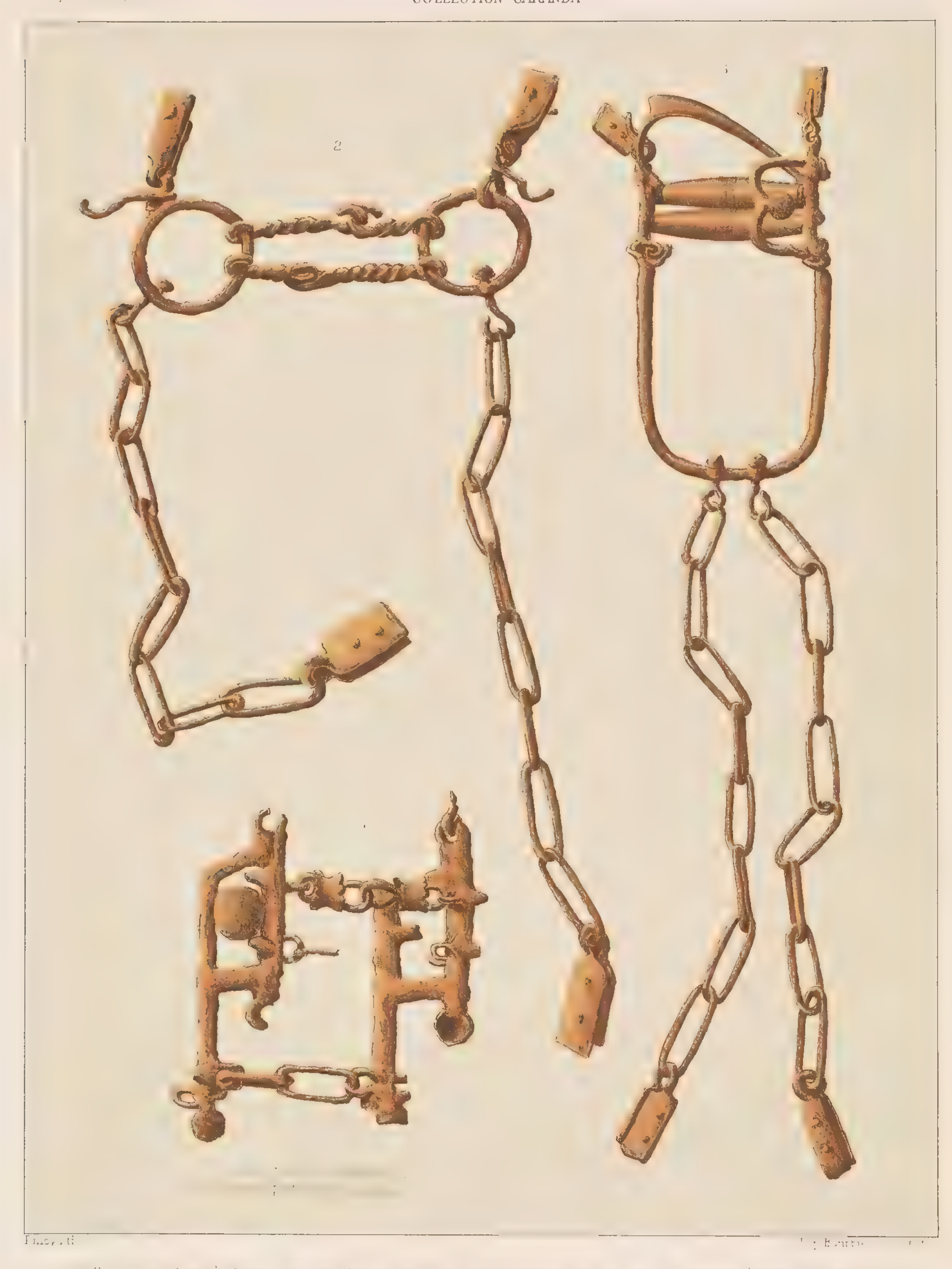
Cette interprétation de l'habile Directeur du Musée d'Artillerie va mettre fin à notre enquête, car il attribue à notre découverte une origine lointaine et archaïque, que nous acceptons bien volontiers.

Paris, Avril 1892

F. M.

F'M

COLLECTION CARANDA





MORS DE BRIDE
VU DE FACE

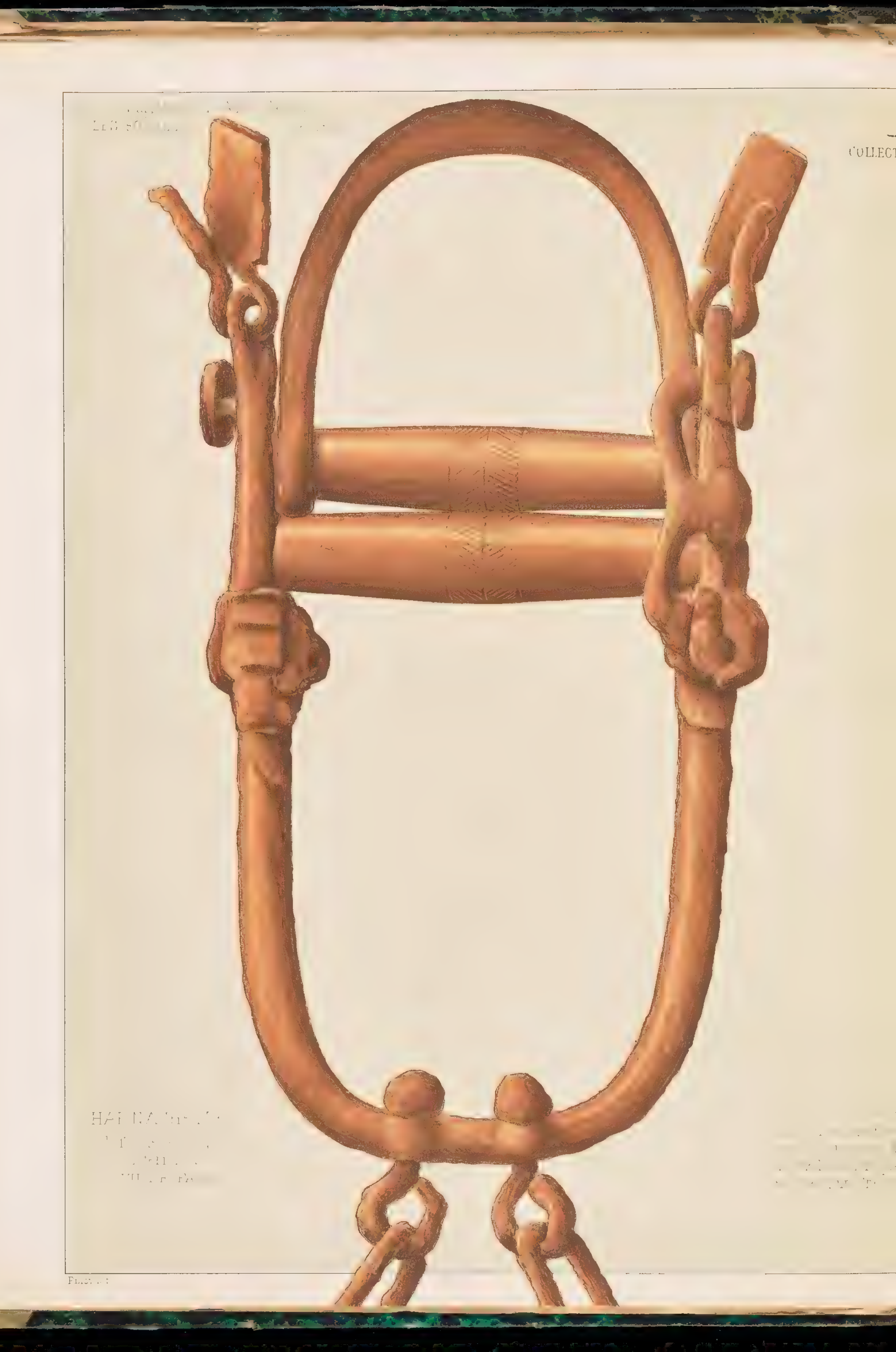
Pilloy lith

Ce curieux Harnachement en f [illegible]
[illegible]



LE MÊME [illegible]
[illegible] DE TR[illegible]

Imp B[illegible]



FM

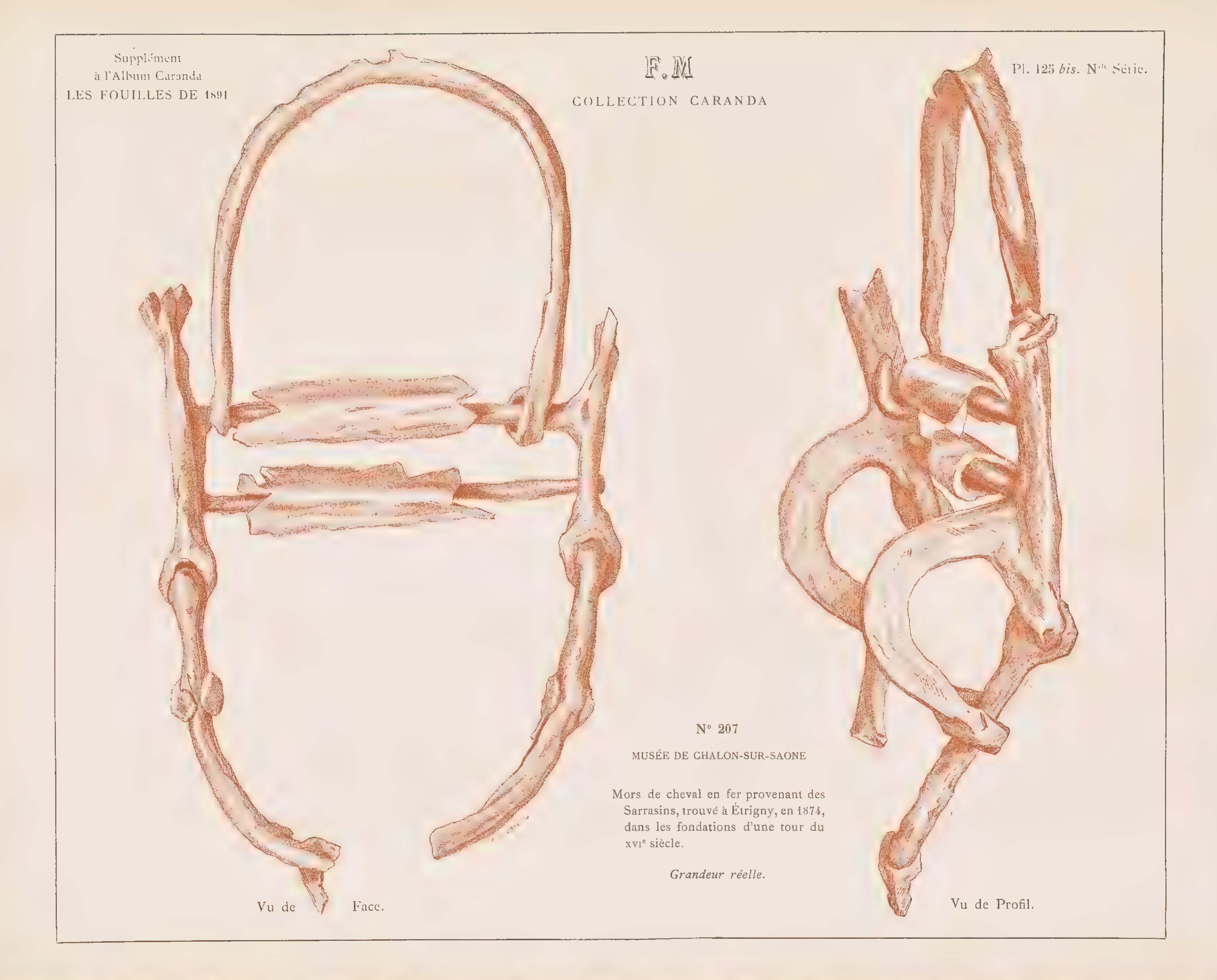
TION CARANDA

Série

Imp. [illegible] St Quentin

F. M

COLLECTION CARANDA



N° 207

MUSÉE DE CHALON-SUR-SAONE

Mors de cheval en fer provenant des Sarrasins, trouvé à Étrigny, en 1874, dans les fondations d'une tour du xvie siècle.

Grandeur réelle.

FM
COLLECTION CARANDA

F' M

COLLECTION CARANDA









… remarquable par le nombre, la dimension et la … peints en rouge, dont il est entouré. Il a été recueilli avec un torque & un bracelet. ⅘ de G^r réelle

F' M

COLLECTION CARANDA

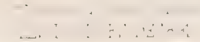


F M
COLLECTION CARANDA



COLLECTION CARANDA



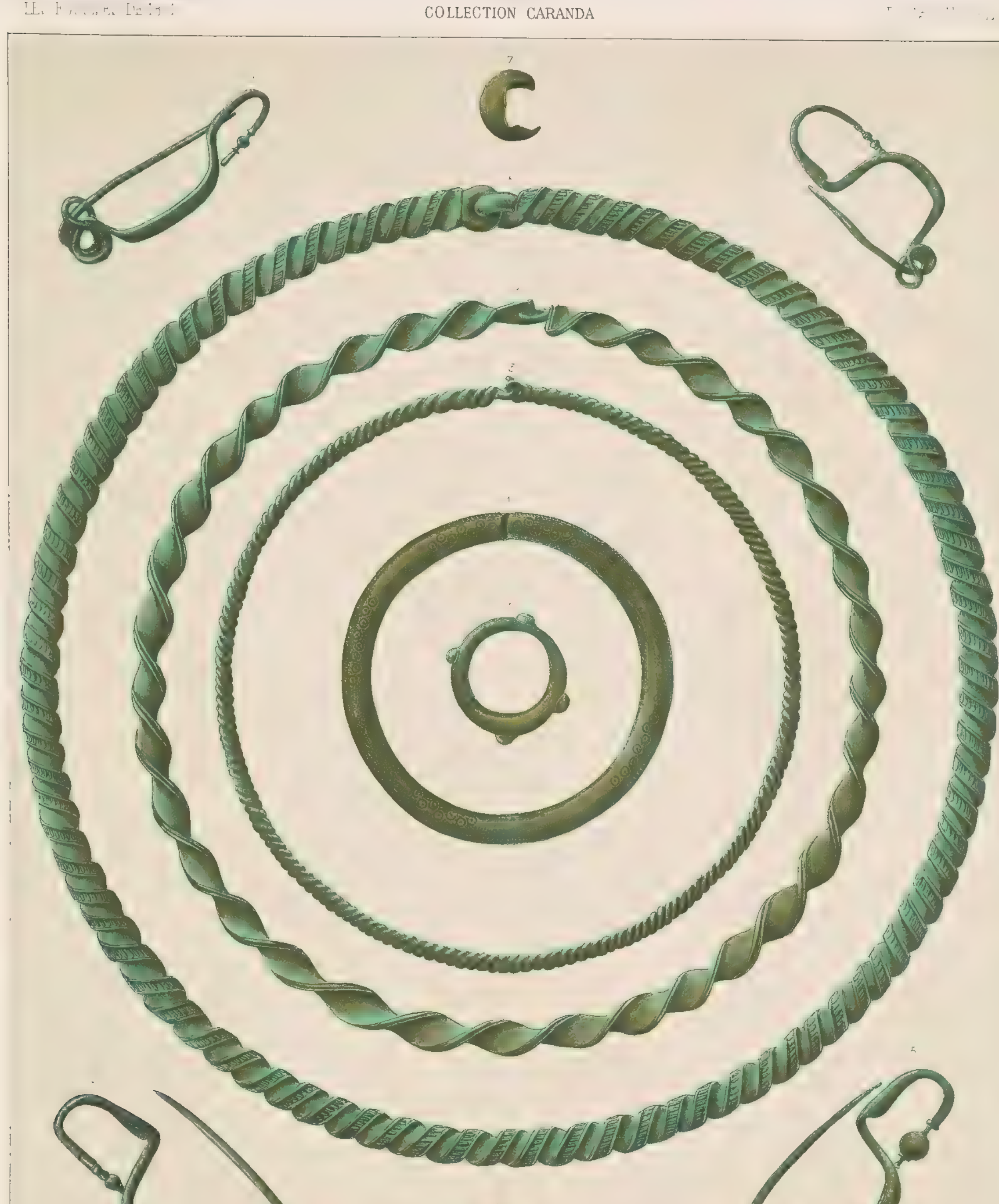


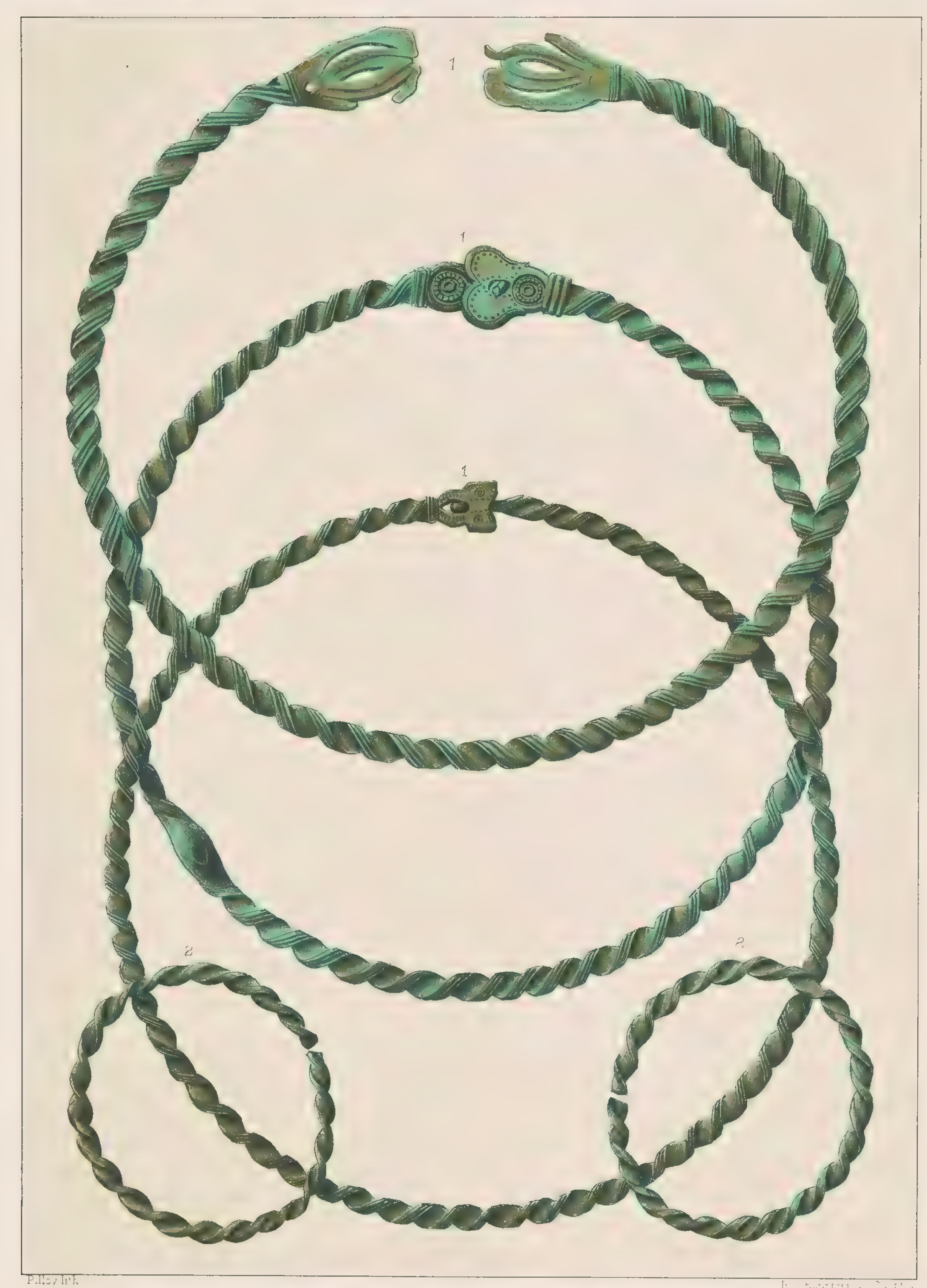
FM

COLLECTION CARANDA

F'M

COLLECTION CARANDA





P. Loy lith. [illegible]

[illegible]

[illegible]

FM

COLLECTION CARANDA



Pilloy lith. Imp. Bourbier St Quentin

Curieux mobilier funéraire trouvé dans les incinérations Gallo-Romaines explorées à Celles-s/-Aisne en 1891._Elégant vase en terre rouge orné d'une guirlande lancéolée en relief._Fragments de poterie couverts de figures._Obole à Caron en argent._Divers ornements._Jouets d'enfant._Poupée._Coq sur son perchoir._Grandeur réelle.

